

Notification 2019/013

22 juillet 2019

NOTIFICATION AUX PARTIES

NOUVELLE PARTIE À LA CONVENTION MALAWI

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (PNUE/CMS) a le plaisir de vous informer que le Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères a confirmé la réception des documents d'adhésion de la République du Malawi.

Le Malawi devient la 129^e Partie à la Convention le 1^{er} septembre 2019.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

María José Ortiz, Administratrice de gestion de programme, secrétariat du PNUE/CMS,
maria-jose.ortiz@un.org.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>